

INVITATION PRESSE

Signature de la charte d'engagement Villes et territoires « sans perturbateurs endocriniens »

Les perturbateurs endocriniens sont « des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants » (OMS 2002).

Créé en 2009, le Réseau Environnement Santé, à l'origine de la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens adoptée en 2014, propose aux collectivités locales de s'engager de manière active en adoptant la charte Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens.

Déjà engagée dans cette démarche par la mise en place de mesures visant à limiter la présence de perturbateurs endocriniens (politique Zéro phyto, clauses des marchés publics, label Ecocert, etc.), la commune de Ramonville a décidé de s'engager encore davantage en signant cette charte, afin de protéger la population et les écosystèmes de l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

Cette charte d'engagement a été travaillée au niveau local afin de territorialiser la démarche, au regard d'un état des lieux conceptualisé et d'ambitions et volontés partagées. Cinq associations locales (Sens'Actifs, Ferme de 50, Dire, Regards et le fonds de dotation Médecines et Partage), qui s'impliquent déjà largement dans cette démarche, seront signataires de la charte municipale qui permettra une mise en œuvre pratique de ces engagements de façon partenariale sur la commune.

Christophe Lubac,
Maire de
Ramonville Saint-Agne

Nathalie Ferrand-Lefranc,
Déléguée Région Occitanie
du Réseau Environnement Santé

ont le plaisir de vous convier

à la signature de la charte Villes et territoires « sans perturbateurs endocriniens »

Vendredi 17 mai 2019
à 11 h 30, en mairie

Place Charles-de-Gaulle - 31 520 Ramonville Saint-Agne

en présence de

Françoise Cohen,
présidente de
l'association Regards

Simone Grinfeld,
coordinatrice
de l'association Dire

Daniel Sidobre,
président de l'association
Ferme de 50

Christine Bert et Christine Arod,
co-présidentes de
l'association Sens'Actifs

Dr Jean-Claude Guiraud,
vice-président du Fonds de
dotation Médecines et Partage

La signature de la charte sera suivie d'un prélèvement capillaire sur 5 élus municipaux pour mesurer la concentration en phtalate, molécule considérée comme un perturbateur endocrinien.